

COMMUNE DE SARDENT

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 2024/20**

L'an deux mil vingt-quatre, le 23 mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de monsieur Thierry GAILLARD, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 16/05/2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 13

Etaient présents : MMES Joëlle FAUCONNET, Patricia ANGELINI, Christelle BAUMET, Sandra Terracol, Fanny CADILLON- LAPORTE, Angélique THELIOL, MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAK Jérôme, Pascal LESOUPLE, David CHASSAGNE, Christian GAUTHIER, Jérôme CANDORET

Etaient absents et excusés : M Régis GUYONNET,
M Pierre DUGUET donne pouvoir à M AUGUSTYNIAK Jérôme

Secrétaire de séance : Mme Joëlle FAUCONNET

OBJET : Adhésion de la commune de La VILLEDIEU au S.D.I.C. 23

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la délibération n°2024/02-06 adoptée lors de la réunion du Comité Syndical du SDIC 23 en date du 15 février 2024 acceptant l'adhésion de la commune suivante : LA VILLEDIEU

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Accepte l'adhésion au SDIC 23 de la commune de : **LA VILLEDIEU**

Fait et délibéré, en Mairie,
Pour copie conforme,
En Mairie, le 23/05/2024
Publié, le 27/05/2024
Transmis, le 27/05/2024
Certifié exécutoire
Le Maire, Thierry GAILLARD.



La secrétaire de séance, Joëlle FAUCONNET

